

Première année <i>Management Commercial</i> <i>Opérationnel</i>	DOSSIER D'INSCRIPTION AU LYCEE PARDAILHAN ANNEE SCOLAIRE 2019 - 2020	Photo de l'étudiant à agrafer
--	--	-------------------------------------

RENSEIGNEMENTS			
NOM :	Né(e) le :		
Prénom :	à :		
Sexe :	Nationalité :	Départ. ou Pays :	

SCOLARITES ACTUELLE & PASSEE	
→ SCOLARITÉ 2019 / 2020 : - Langue <u>obligatoire</u> (merci de cocher votre choix) : Anglais ☐ Espagnol ☐ - Deuxième langue <u>en option</u> : LV2 Anglais ☐ Espagnol ☐ ATTENTION : Le choix LV1 et LV2 conditionne l'inscription pour toute l'année scolaire. Pas de changement à la rentrée. - Redoublant de STS : oui ☐ non ☐ - Régime : EXTERNE (pas d'internat pour les étudiants en BTS)	→ SCOLARITE 2018 / 2019 : Etablissement fréquenté : Adresse de l'établissement fréquenté : Formation : Division : LV1 : LV2 :

RESPONSABLES	
→ RESPONSABLE PRINCIPAL : NOM-Prénom Lien de parenté (<i>voir codification au verso</i>) Adresse : Profession (<i>voir codifications des emplois et des professions au verso</i>) : <u>et</u> Tél Personnel : Portable : Tél Professionnel : Courriel :	→ AUTRE RESPONSABLE : NOM-Prénom Lien de parenté (<i>voir codification au verso</i>) Adresse : Profession (<i>voir codifications des emplois et des professions au verso</i>) : <u>et</u> Tél Personnel : Portable : Tél Professionnel : Courriel :

Adresse personnelle de l'étudiant (si différente du responsable) Portable : Adresse mel :

→ BOURSES : Etudiant boursier : oui ☐ non ☐ * En cas de non assiduité à la formation et aux contrôles, le versement des bourses est suspendu. Si boursier : Joindre un Relevé d'Identité Bancaire ou Postal à votre nom + la notification du <u>CROUS</u>. A remettre au Secrétariat LGT.

→ SIGNATURES OBLIGATOIRES Fait à, le/...../..... Signature de l'étudiant :

① DATES DES INSCRIPTIONS AU LYCEE PARDAILHAN

Pour procéder à l'inscription définitive dans l'établissement, il convient de **rapporter au lycée** ou de nous **renvoyer par la poste** le présent dossier complété **EN TOTALITE**, avec les pièces demandées (voir encadré ② ci-dessous), aux dates suivantes :

Retour du dossier pour inscription en BTS 1^{ère} et 2^{ème} année	
Vendredi 23 aout 2019 (AU PLUS TARD !!) (délai de rigueur pour valider votre inscription)	
↓	
Si vous le déposez au lycée :	le remettre en main propre au secrétariat LGT
Si vous le renvoyez par la poste : (cachet de la poste faisant foi)	Inscrire sur l'enveloppe contenant votre dossier complet : Lycée Pardailhan Inscription en BTS – Secrétariat du LGT Chemin de Baron BP 20376 32000 AUCH

ATTENTION : Seuls les dossiers complets et rapportés dans les délais seront enregistrés – Ceux transmis par courrier, dans les délais, pourront être traités (envoi postal ou dépôt dans la boîte aux lettres du lycée).



Règlement intérieur de l'établissement :

L'inscription au lycée Pardailhan implique automatiquement l'adhésion au règlement intérieur de l'établissement. Il doit être connu par l'ensemble des membres de la communauté éducative. Ce dernier, ainsi que ses annexes et les chartes, sont consultables sur le site internet du lycée (ENT).

② PIECES A JOINDRE AVEC CE DOSSIER LORS DE L'INSCRIPTION

- ✓ Le présent dossier (feuille A3) **complété en totalité et signé** ;
- ✓ Photocopie d'une pièce d'identité de l'élève en cours de validité ;
- ✓ 1 photo récente agrafée sur ce dossier (en haut à droite de la première page) ;
- ✓ 1 relevé d'Identité Bancaire ou Postal (RIB ou RIP) à **votre nom**
- ✓ Notification du CROUS pour les étudiants boursiers
- ✓ La fiche infirmerie, jointe à ce dossier, **complétée et signée** (avec photo récente)
- ✓ **Copie de la carte VITALE (lisible)**

③ RENTREE SCOLAIRE 2019 POUR TOUS LES BTS DU LYCEE

BTS 1 ^{ère} année	BTS 2 ^{ème} année
Entre le 3 et le 4 septembre 2019	
Voir calendrier spécifique publié la dernière semaine du mois d'aout sur la page d'accueil de l'ENT du lycée	

L'absence le jour de la rentrée entraine la radiation des listes.

Plus de détails seront éventuellement diffusés sur le site internet du lycée Pardailhan la semaine avant la rentrée scolaire (page d'accueil). Merci de la consulter pour vous organiser le jour de la rentrée.



**BIEN VERIFIER QUE VOTRE DOSSIER EST COMPLET AVANT DE NOUS LE TRANSMETTRE
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETE.**



④ AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE (plus de cotisation à acquitter)

Déjà Etudiant au Lycée Pardailhan :

- **Aucune démarche à effectuer, vous restez rattaché à la mutuelle étudiante (CPAM ou autre) jusqu'à la rentrée 2020**

RENTREE

2019

Nouvel Etudiant :

- **Vous ne changez plus de régime obligatoire d'assurance maladie pour le remboursement de vos frais de santé**
- **Vous demeurez rattaché à votre régime de protection social actuel (en général celui des parents). Vous bénéficiez de la qualité d'assuré dès l'âge de 18 ans.**

Couverture Complémentaire santé : pour compléter les remboursements de la sécurité sociale, vous pouvez adhérer à une complémentaire santé de votre choix (renseignez-vous auprès de la mutuelle de vos parents)

⑤ COMMUNICATION DANS L'ETABLISSEMENT

Les étudiants ne disposent plus de carnets de correspondance. L'ENT (Environnement Numérique de Travail) permet d'échanger, via la messagerie ENT, avec tous les membres de la communauté éducative.

Il appartient aux étudiants et familles de consulter régulièrement la messagerie ENT. Il est tout à fait possible de configurer la messagerie ENT pour qu'une notification parvienne immédiatement sur une messagerie personnelle afin d'être informé de l'arrivée d'un nouveau message. Un code d'accès sera communiqué, à tous les élèves et parents, au début de l'année scolaire.

SITE INTERNET DU LYCEE (ENT) :

<http://pardailhan.entmip.fr>

Accès direct en flashant le QR-Code ►



COORDONNEES DU LYCEE :

Lycée Pardailhan
Chemin de baron – BP 20376 – 32008 AUCH CEDEX
➤ **Tel** : 05.62.61.42.50
➤ **Fax** : 05.62.61.42.51
➤ **Mail**: 0320002D@ac-toulouse.fr
➤ **Compte twitter**: @LyceePardailhan



CODIFICATION DES LIENS DE PARENTE

- 0 – Père et Mère – conjointement
- 1 – Père seul
- 2 – Mère seule
- 3 – Tuteur
- 4 – Autre membre de la famille
- 5 – DDASS
- 6 – Autres cas

CODIFICATION DES EMPLOIS

- 1 – Occupe un emploi
- 2 – Au chômage
- 3 – Préretraite, Retraite ou retiré des affaires
- 4 – Autre solution

CODIFICATION DES PROFESSIONS

AGRICULTEURS 10 - Agriculteur Exploitant <i>Cultivateur - Viticulteur - Horticulteur - Maraîcher - Fermier - Métayer - Entrepreneur de Travaux Agricoles (Moins de 10 salariés)</i> ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS d'ENTREPRISE 21 - Artisan <i>Artisan, Boulanger, Pâtissier, Boucher..... Artisan Maçon, Plombier, Menuisier, Mécanicien, Coiffeur, Teinturier Artisan d'imprimerie, d'art</i> <i>Transporteur routier indépendant (moins de 10 salariés)</i> 22 - Commerçant et assimilé <i>Tous commerces ou prestataires de service de moins de 10 salariés: Epicier, Cafetier, Restaurateur, Hôtelier, Forain, Libraire, Agent Immobilier</i> 23 - Chef d'entreprise de 10 salariés et plus	<i>Comptable, Secrétaire de Direction, Représentants, Maître d'hôtel, Photographe</i> 47 - Technicien <i>Dessinateur industriel, Analyste, Programmeur, Géomètre, Technicien, Chimiste, Contrôleur Laitier ...</i> 48 - Contremaître, Agent de maîtrise <i>Conducteur de travaux, Chef de dépôt, Chef d'atelier, Chef de cuisine</i>
CADRES & PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUP. 31- Professions Libérales <i>Médecin, Dentiste, Avocat, Architecte, Notaire, Expert comptable, Pharmacien</i> 33 - Cadre de la fonction publique <i>Magistrat, Inspecteur, Officier, Administrateur, Attaché ...</i> 34 - Professeur, Professions scientifiques <i>Proviseur, Principal, Professeur Agrégé ou Certifié, Conseiller d'orientation, Médecin ou Pharmacien salarié, Médecin hospitalier</i> 35 - Profession de l'information, des arts et des spectacles <i>Journaliste, Ecrivain, Bibliothécaire, Danseur, Comédien ...</i> 37 - Cadre administratif, Commercial d'entreprise <i>Directeur d'agence bancaire</i> 38 - Ingénieur, Cadre technique d'entreprise	EMPLOYES 52 - Employé civil et Agent de service de la fonction publique <i>Aide-soignante, Ambulancier, Agent administratif, Commis, Agent de service, Préposé, Dactylo, Standardiste ...</i> 53 - Policier, Militaire <i>Gendarme, Pompier, Agent de police, Agent de sécurité ...</i> 54 - Employé administratif d'entreprise <i>Secrétaire, Dactylo, Guichetier, Standardiste, Hôtesse d'accueil ou d'accompagnement, Employé</i> 55 - Employé de Commerce <i>Vendeur, Caissière, Pompiste</i> 56 - Personnels - Services directs aux particuliers <i>Nourrice, Concierge, Coiffeur salarié</i>
PROFESSIONS INTERMEDIAIRES 42 - Professeur des Ecoles, Instituteur et Assimilé <i>Instituteur, Directeur d'école, P.E.G.C, Maître Auxiliaire, Conseiller d'éducation ...</i> 43 - Professions intermédiaires santé et du travail social <i>Puéricultrice, Infirmier, Assistante Sociale, Préparateur en pharmacie, Educateur Spécialisé, Sage-femme</i> 44 - Clergé, Religieux 45 - Professions intermédiaires administratives de la fonction publique <i>Contrôleur des Impôts, Secrétaire Administrative, Inspecteur de Police, Adjudant</i> 46 - Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	OUVRIERS 61 - Ouvrier Qualifié <i>Mécanicien, Ajusteur, Conducteur de machine ou d'engin, O.H.Q., O.Q., Chef d'équipe, Jardinier, Menuisier, Charpentier, Ouvrier d'art, Verrier, Couturière, Chauffeur routier, Chauffeur de Taxi (Salarié), Magasinier</i> 66 - Ouvrier non Qualifié <i>Manoeuvre, Manutentionnaire, Bagagiste, Déménageur ...</i> 69 - Ouvrier agricole <i>Marin Pêcheur, Bûcheron, Berger</i> RETRAITES 71 - Retraité : Agriculteur Exploitant 72 - Retraité : Artisan, Commerçant, Chef d'entreprise 73 - Retraité : Cadre, Professions intermédiaires 76 - Retraité : Employé, Ouvrier AUTRES INACTIFS 81 - Chômeur n'ayant <u>jamais</u> travaillé  <i>POUR LES CHOMEURS QUI ONT <u>DEJA TRAVAILLE</u>, INDIQUER LA <u>DERNIERE PROFESSION</u> ET NON '81'</i> 82 - Personne sans activité professionnelle et qui n'a <u>jamais</u> travaillé  <i>POUR LES PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE QUI ONT <u>DEJA TRAVAILLE</u>, INDIQUER LA <u>DERNIERE PROFESSION</u> ET NON '82'</i> 99 - Non renseignée (inconnue ou sans objet)